



## VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 MARS 2022 À 17H

#### PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. *Règlement no 365-2022 décrétant un emprunt et une dépense de 4 714 000 \$ pour l'exécution de travaux de réfection de la rue Notre-Dame – Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) – Dépôt du certificat;*
4. *Règlement no 366-2022 décrétant des dépenses visant des travaux de réfection de diverses rues et un emprunt de 5 400 000 \$ - Dépôt du certificat;*
5. *Règlement no 367-2022 modifiant et visant à fermer le Règlement d'emprunt 14-2006, appropriation d'une source de financement versée comptant non prévue au règlement et annulation du solde résiduaire – Dépôt du certificat;*
6. Mandat pour services professionnels à la firme comptable Deloitte dans le cadre du litige devant la Commission municipale du Québec et pour le calcul des ajustements de la quote-part;
7. Période de questions;
8. Levée de la séance.